



Commune de PLOUGUERNEAU

Agenda d'Accessibilité Programmée



L'audit

- 33 établissements recevant du public (ERP), dont un de 1^{ère} catégorie, et 7 installations ouvertes au public (IOP) ont fait l'objet d'un audit par le bureau d'étude « Formacces ».
- L'audit s'est achevé en novembre 2015



Planification des travaux

- Un travail avec la commission communale d'accessibilité pour prioriser les travaux
- Un étalement des travaux jusqu'en 2022 en fonction de leur coût (contraintes budgétaires) et de leur éventuelle difficulté de mise en œuvre
- Une planification prudente afin d'être certain de pouvoir tenir les délais annoncés
- Des travaux réalisés en régie dès que possible pour réduire les coûts

Cas particuliers

- ADMR : bâtiment retiré de la planification des travaux, sa transformation en logements sociaux étant programmée avec un bailleur social
- Maison communale : seuls des travaux légers y sont prévus, le devenir de ce bâtiment étant incertain
- ERP et IOP au centre-bourg : les cheminements extérieurs et places PMR seront étudiés dans le cadre du réaménagement programmé du centre-bourg

Budget estimatif : 302 655 €

Année 1 (2016/2017)	47 705 €
Année 2 (2018)	21 865 €
Année 3 (2019)	35 705 €
Année 4 (2020)	30 075 €
Année 5 (2021)	16 280 €
Année 6 (2022)	151 025 €

- Dépense la plus importante : mise en place d'un ascenseur à la mairie (le maître d'œuvre pour ces travaux vient d'être retenu).

Demandes de dérogations

NOM DE L'ERP	OBJET DE LA DEMANDE	REGLE A DEROGER	MOTIVATION
Accueil site Iliz Koz, chapelle St Laurent, chapelle St Paul	Absence de place de stationnement adaptée	Non réalisation d'une place PMR aux normes	Espace insuffisant pour créer une place aux normes
Chapelle Saint Claude	Eclairage insuffisant < 100 lux	Pas de mise en place d'éclairage artificiel	Absence de réseau électrique à proximité de la chapelle
Chapelle Saint Michel	Absence de place de stationnement adaptée	Non réalisation d'une place PMR aux normes	Site naturel protégé ne pouvant être aménagé et artificialisé
Chapelle Saint Paul	Largeur de porte < 0,80m	Pas d'élargissement de la porte	Patrimoine historique. Pas de possibilité de tailler les pierres pour élargir l'accès
Police municipale	Absence de cabinet d'aisance adapté	Pas de création d'un cabinet d'aisance adapté	Espace au sol insuffisant pour permettre la création d'un cabinet d'aisance adapté. Une modification du cloisonnement bloquerait l'accès vers l'extérieur du bâtiment. Sanitaires publics à moins de 100m
Sanitaires publics (Kastell Ac'h, Saint Cava, Grève Blanche)	Absence de place de stationnement adaptée	Non réalisation d'une place PMR aux normes	Site naturel. Interdiction de créer des places de stationnement et d'artificialiser le site